

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER ET VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N°62 -2014

SEANCE du Jeudi 27 Novembre 2014

Nombre de Conseillers :

en exercice : 11

Présents : 10

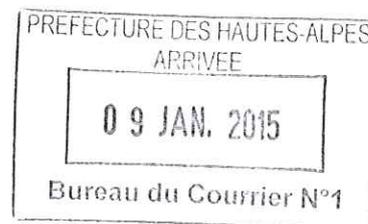
L'an deux mille quatorze et le jeudi 27 Novembre 2014 à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 20 novembre 2014 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** Mme BLANC Danielle, Mme Noëlle STEFANI, M. CORDIER Jean, M. COSTORIER Rémi, M .FAURE Jean-Claude, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël

**Absente excusée :** Céline TRUCH

**Secrétaire de séance :** Pierre POUILLARD

**Objet :** Décision modificative



Le maire expose à l'Assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2014 ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants :

Désignation des articles		Crédits à voter	
N°	Intitulé	Recettes	Dépenses
73925	Fonds de Péréquation		+ 5420
73114	Imposition forfaitaire sur entreprises	+ 5420	

Le Maire invite le Conseil à voter les crédits ci-dessus.

Le Conseil après en avoir délibéré, vote en dépenses et recettes les suppléments de crédits.

Le Maire  
Rémi COSTORIER

